

**RESTAURANT SCOLAIRE RENTREE 2009-10**

La restauration scolaire est obligatoire pour les enfants de la Petite section à la 5ème, à Strohl-Fern. Ainsi l'inscription est automatique selon les modalités suivantes :

**Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>** elle inclut les 5 jours de classe : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

**Pour les élèves de l'école maternelle et primaire** elle inclut les 4 jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Le repas du mercredi** : les enfants inscrits aux ateliers seront automatiquement inscrits à la cantine, pour les autres il reste facultatif et dans ce cas les parents devront reprendre leur enfant après le repas à 12h30 à la Petite porte

**Les changements pour le trimestre suivant doivent être signalés par écrit.**

-avant le 15 décembre pour le 2<sup>ème</sup> trimestre

-avant le 15 mars pour le 3<sup>ème</sup> trimestre

**Aucun changement ne sera accepté en cours de trimestre.**

**Les paniers repas ne sont pas autorisés sauf raison médicale particulière.**

Si votre enfant doit suivre un régime particulier, merci de le préciser dans le tableau d'inscription ci-dessous en joignant **le certificat médical concernant les allergies.**

**Merci de bien vouloir compléter le bordereau d'inscription ci-dessous et de le remettre à l'enseignant de votre enfant avant le jeudi 10 septembre, date limite.**

| Nom et prénom de l'enfant | Classe | Repas 4 j. | Repas 5 j. * | Régime particulier allergie | Motif religieux |
|---------------------------|--------|------------|--------------|-----------------------------|-----------------|
|                           |        |            |              |                             |                 |
|                           |        |            |              |                             |                 |
|                           |        |            |              |                             |                 |
|                           |        |            |              |                             |                 |

\* avec le mercredi.

Nom du responsable légal de l'enfant : .....

Date et signature :